

27/04/2021

INFORMATION CESER GRAND-EST

Membres CFE-CGC CESER Grand Est

Alain MONPEURT

Membre de la Commission Culture, Pôle Finances et administration régionale et commission Finances

Emmanuel DUSSAUSSOIS

Membre de la Commission Jeunesse, Pôle Relations extérieures et commission Relations internationales et transfrontalières

Martine GALLOIS

Membre de la Commission Innovation, enseignement supérieur et recherche

Sabrina GREAU

Présidente de la Commission Tourisme, membre du bureau

Les membres CFE-CGC du CESER GRAND EST, lors de l'assemblée plénière du 15 avril 2021, ont abordé les thèmes suivants :

Compte Administratif 2020

https://e-ceser.grandest.fr/wp-content/uploads/2021/04/2021-04-15-avis-compte-administratif-2020-adopte-1.pdf

(Avis adopté à l'unanimité des suffrages exprimés avec 5 abstentions)

Le Compte Administratif (CA), pour l'année 2020, fait état d'un montant de recettes réelles (dont gestion active, mais hors affectation du résultat) de 3 122 M€, soit un taux de réalisation de 99,06% et d'un niveau de dépenses réelles de 3 103,5 M€ (dont gestion active), soit un taux de réalisation de 95,8%.

Le CESER demande que le rapport de présentation, fourni dans le cadre du CA, soit systématiquement accompagné d'un rapport d'activité pour analyser, politique par politique, l'efficacité et l'efficience des interventions régionales.

URGE/CMDB/202104 Page 1 sur 3



27/04/2021

Budget Supplémentaire 2021

https://e-ceser.grandest.fr/wp-content/uploads/2021/04/2021-04-15-avis-budget-supplementaire-2021-adopte.pdf

(Avis adopté à l'unanimité des suffrages exprimés avec 4 abstentions)

Les inscriptions de crédits de paiement, proposées dans le budget supplémentaire (BS) pour l'année 2021, s'élèvent à + 147,2 M€. Cela représente un ajustement de 4,3%, par rapport au montant du budget 2021.

Le budget total de la Région Grand Est, pour l'année 2021, est ainsi porté à 3,55 Md€. Le solde en recettes de fonctionnement s'élève à + 15,2 M€ et le solde en recettes d'investissement se monte à + 43,2 M€

Le CESER demande la mise en place et l'intégration systématique d'indicateurs de suivi et d'évaluation pour l'ensemble des politiques régionales.

Politique et gouvernance de l'eau

https://e-ceser.grandest.fr/wp-content/uploads/2021/04/2021-04-15-rapport-et-davis-politique-et-gouvenance-de-leau-adoptes-1.pdf

https://www.ceser-grandest.fr/wp-content/uploads/2021/04/synthese-politique-et-gouvernance-de-leau.pdf

Avis adopté à la majorité des suffrages exprimés avec 5 voix contre et 5 abstentions.

La gouvernance de l'eau s'est complexifiée cette dernière décennie, ce qui ne la rend guère lisible sur le terrain. Les acteurs publics sont multipliés. Le souhait du Conseil régional, d'exercer la compétence «animation et concertation dans le domaine de l'eau », s'inscrit dans ce contexte spécifique.

L'avis du CESER comporte cinq parties : la préservation de la ressource, le renouvellement et la maîtrise publique des réseaux d'eau potable, l'amélioration de la gouvernance et l'intégration de tous les acteurs, ainsi qu'une recommandation sur le Plan pluriannuel d'actions de la Région.

URGE/CMDB/202104 Page **2** sur **3**



27/04/2021

Devoir d'avenir (MOTION) : Quelles priorités jeunesse pour les politiques publiques

https://www.ceser-grandest.fr/publication/motion-devoir-davenir/

(Motion adoptée à la majorité des suffrages exprimés avec 2 voix contre et 15 abstentions)

Le CESER Grand Est entend interpeller l'ensemble des acteurs publics sur la situation dramatique vécue par les 15-29 ans en région, et sur les conséquences des actions politiques qui restent aujourd'hui parcellaires, peu ciblées, et non évaluées.

Au regard du haut niveau de crainte qui anime cette génération, la responsabilité collective doit être engagée sur ces questions. Les actions envers les 15-29 ans ne peuvent dépendre d'un calendrier électoral. Il est apparu d'une importance capitale, pour le CESER Grand Est, de renforcer sa prise de parole, d'alerter quant à la situation des 15-29 ans, mais aussi d'appeler à l'urgence d'agir.

Quel avenir pour les 15-29 ans ? Le CESER Grand Est refuse qu'à force de médiatisation, les difficultés que rencontrent les jeunes, qu'il a signalées dans de nombreux travaux, deviennent des problèmes jeunes et ne tombent dans une urgence ordinaire.

La prochaine Assemblée Plénière du Ceser se tiendra le 29 AVRIL 2021

Rapporteur : Martine GALLOIS

URGE/CMDB/202104 Page 3 sur 3